

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2022**

N°DCM-2022-106

OBJET :

DSP Centre aquatique

Aquadombes

Rapport d'activité 2021

L'an deux mille vingt-deux le lundi vingt-quatre octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 18 octobre 2022, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Etaient présents : M. MATHIAS - M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DESFARGES - M. MORIN - Mme ROBIN - M. MARTINON - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - Mme CARLOT-MARTIN - Mme BROCHARD - M. DI CARLO - Mme BUJALANCE MERLIN - Mme COUTURIER - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. JANNET - M. LEGRAS - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

Absents ayant donné un pouvoir :

M. GINDRE représenté par M. MARTINON, M. DUPUPET représenté par M. PERREAULT - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX.

Absent : M. POCHON.

Membres en exercice : 27

Membres présents : 23

Membres votants : 26

M. Gilles MARTINON est élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * *

Vu l'article L.3131-5 du Code de la Commande Publique ;

Vu l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Madame BIAJOUX indique aux conseillers municipaux que le rapport annuel d'activités d'Aquadombes doit être présenté chaque année à l'assemblée délibérante. La Société Vert Marine avait en charge la gestion du centre aquatique en 2021 par un contrat d'affermage. Equalia est devenu le nouveau délégataire au 1^{er} juillet 2022.

L'année 2021 est particulière au vu de la crise sanitaire liée au COVID qui a nécessité une fermeture de l'établissement du 1^{er} janvier au 9 juin et une mise en place du pass sanitaire à partir du 21 juillet pour les adultes et du 30 septembre pour les enfants. Compte tenu du contexte, la piscine n'a été ouverte que sept mois pleins.

La fréquentation a diminué de 27,17 % par rapport à 2020 avec un total d'usagers accueillis de 47 857 en 2020 contre 34 856 en 2021.

Les activités aquatiques ont été maintenues : bébés nageurs, jardin aquatique, natations enfant et adulte, aquagym, ... L'école de natation a comptabilisé 112 inscriptions.

Les salariés de la structure ont suivi les formations réglementaires en matière de secourisme et de sauvetage.

Le chiffre d'affaires pour 2021 est de 232 356,00 € (pour sept mois d'ouverture). Il s'avère que la perte au compte de résultat représente 60 891,10 €.

En conclusion, l'année 2021 fût à nouveau particulièrement compliquée du fait des fermetures successives et de la mise en place du pass sanitaire.

... / ...

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (26 voix pour),

PREND ACTE de la présentation du rapport d'activités de l'année 2021 du centre aquatique Aquadombes.

Ainsi délibéré le 24 octobre 2022

Le Maire,
Patrick MATHIAS



Acte rendu exécutoire après :
Publication ou notification

Le : **24 OCT. 2022**

Et dépôt en Préfecture

Le : **24 OCT. 2022**

Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.

Accusé de réception en préfecture
001-210100939-20221024-DCM-2022-106-DE
Date de réception préfecture : 10/11/2022